

Plan d'action mondial contre la pneumonie

Un plan d'action mondial contre la pneumonie pourrait sauver quelques 5,3 millions de vies d'ici à 2015. Présenté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef, ce plan propose des mesures de prévention, d'information et de soins. Rappelons que la pneumonie est la première cause de mortalité chez les enfants âgés de moins de cinq ans : elle tue 1,8 million d'enfants chaque année.

a télévision est déconseillée aux enfants âgés de moins de trois ans

La télévision est déconseillée aux enfants âgés de moins de trois ans selon le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). L'exposition au petit écran peut notamment provoquer des problèmes relationnels et des troubles du sommeil ; les tout-petits étant incapables de faire face au flux d'images et de sons auxquels ils sont confrontés. À l'occasion des vingt ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, une campagne d'information est lancée depuis le 20 novembre.

Les accidents du travail bientôt taxés ?

Les accidents du travail seront-ils bientôt taxés ? L'Assemblée nationale a adopté le 13 novembre un amendement visant à soumettre à l'impôt les indemnités journalières versées aux salariés victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Cette mesure, qui a suscité de nombreux mécontentements, pourrait rapporter 150 millions d'euros par an. Afin d'entrer en vigueur, elle devra être votée au Sénat.

Un vaccin pour arrêter de fumer

Un vaccin permettra-t-il bientôt d'arrêter de fumer ? La première phase d'essais cliniques, qui a débuté pour le NicVAX, devra l'autoriser à la vente dans quelques mois. L'injection stopperait l'envie de fumer en bloquant la nicotine, molécule responsable de la sensation de bien-être et de dépendance, avant qu'elle n'arrive au cerveau. En cas de rechute, ce vaccin sera administré à répétition.

Nouvelle campagne anti-drogue diffusée sur les chaînes

32 %* des personnes interrogées pensent qu'il n'est pas interdit de consommer de l'héroïne, de la cocaïne ou de l'ecstasy chez soi. C'est pourquoi une campagne antidrogue rappelle que l'usage des drogues est illégal, même dans la sphère privée. Diffusée sur plusieurs chaînes jusqu'au 13 décembre, cette campagne insiste également sur l'interdiction de vendre de l'alcool aux mineurs. (*Sondage BVA pour la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie).

Un guide pour choisir son hospital

Le grand public sera bientôt guidé pour choisir son hôpital ou sa clinique. Le niveau de qualité des soins sera mesuré grâce à l'étude de critères tels la lutte contre les infections nosocomiales, la tenue du dossier du patient, le délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation, la lutte contre la douleur, la lutte contre les troubles nutritionnels, la détection et la prise en charge des infarctus... La publication obligatoire de ces indicateurs de qualité des soins occasionne quelques mécontentements chez les médecins hospitaliers.

Trafic de faux médicaments sur le web

Un trafic de faux médicaments a été démantelé en novembre. Le coup de filet d'Interpol a permis de confisquer quelque 160 000 comprimés illégaux vendus sur Internet, parmi lesquels des antibiotiques ou des amaigrissants. Vingt-quatre pays européens ont été associés à cette vaste opération. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a révélé que plus de la moitié des médicaments vendus sur le Web étaient contrefaits.

Source : <http://www.smatiss.fr/breves-11-2009>